AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG Cedex

Alsace : (88) 61.49.50 poste 453
Lorraine : (8) 337.26.45

ALSACE ET LORRAINE

Bas-Rhin, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges

BULLETIN TECHNIQUE N°21
Le 5 mai 1983
"GRANDES CULTURES" envoi n° 13
(les envois n° 10-11 et 12 ont été spécifiques des opérations "BLE CONSEIL")

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU

Régisseur de Recettes D.D.A.
CCP STRASBOURG 55-08-00 F
Abonnement Annuel 140 F

Publication Périodique
CPPAP N° 523 AD

COLZA

CHARANCON DES SILIQUES

En Lorraine, on note dans la plupart des situations une reprise d'activité de cet insecte. Des populations importantes ont été notées dans de nombreux secteurs : **MEUSE** (DEMANGE-AUX-EAUX, ABAINVILLE, COMMERCY, SOUILLY, ANCEMONT), **MEURTHE-ET-MOSELLE** (MONTENOY - LUNEVILLE - BRIEY - MARS LA TOUR) et en **MOSELLE** (COURCELLES - CHATEAU-SALINS). Dans certains champs, la population des adultes avait atteint, en fin de semaine dernière, le seuil de traitement (1 adulte par hampe florale principale).

En Alsace, la pression de ce ravageur semble beaucoup plus faible.

Selon les expositions, la situation peut varier beaucoup d'un champ à un autre et une observation est nécessaire pour décider si le traitement est utile.

Attention, n'utiliser que des produits non toxiques pour les abeilles, dont la liste est parue dans notre précédent bulletin (n° 16 du 27 avril).

SCLEROTINIA

Les conditions météorologiques de ces derniers jours sont extrêmement favorables au développement de cette maladie. La "germination" des sclérotes, organes de conservation du champignon, a été observée dans les champs.

Un traitement est vivement conseillé dans les situations à risques de Lorraine (Vallées de la Seille, de la Moselle, de la Meuse, ...) et du Bas-Rhin, lorsque des dégâts ont été constatés les années précédentes (se reporter pour le Haut-Rhin à notre bulletin précédent).

Dans ces situations, nous recommandons de faire un traitement avec Ronilan ou Sumisclex, dès la chute des premiers pétales sur le feuillage. Ce stade est atteint dans le Bas-Rhin et les situations précoces de Lorraine (Vallée de la Seille - région de DOMPAIRE). Cette intervention pourra être retardée dans les zones plus tardives où le colza n'est encore qu'au stade début floraison (certaines zones de Moselle, de Meuse).

Nous vous rappelons que des informations plus complètes ont été données dans le bulletin d'Avertissements Agricoles n° 16 du 27 avril.

CEREALES

BLE D'HIVER

Nos préconisations du bulletin précédent restent toujours d'actualité.

Nous précisons que les parcelles à moyen et haut potentiel non protégées jusqu'à présent et ayant dépassé le stade "2 noeuds" doivent être traitées sans attendre. Un seul traitement au stade "début épiaison" risque d'être insuffisant à l'égard, notamment, de la septoriose.

ORGES D'HIVER - ESCOURGEONS

Dans les parcelles non traitées à ce jour, il faut intervenir dès que possible, sans attendre le stade gonflement, en raison de la **grande virulence de la** Rhynchosporiose. Surveiller les autres parcelles en vue d'une éventuelle 2ème intervention.

ROUILLE JAUNE

Des symptômes de rouille jaune (présence sur les feuilles de pustules, jaune orangé, disposées en files régulières entre les nervures), ont été observés dans la commune de STUTZHEIM (Bas-Rhin). Cette maladie, qu'on peut rencontrer sur orge et sur blé peut s'étendre rapidement et causer des dégâts importants. Des traitements spécifiques se justifient sur blé dès que 5 % de la surface foliaire est atteinte. Cette maladie est moins dommageable sur orge. Nous vous tiendrons informés dans notre prochain bulletin.

P. 40

RAVAGEURS

Tordeuse des céréales (Cnéphasia pumicana)

La plupart des chenilles ont maintenant quitté leur refuge hivernal (bois ; haies) pour coloniser les cultures de céréales proches, sur lesquelles on observe les premières feuilles pincées.

Dans les secteurs infestés les années précédentes (Bas-Rhin - Secteur de DINGSHEIM - STUTZHEIM Haut-Rhin - Secteur de REGUISHEIM) et dans les parcelles situées en bordure de bois ou de haies, les seuils d'intervention sont atteints, voire même largement dépassés dans le cas du premier secteur.

Dans ces situations, un traitement (sur 1 ou 2 largeurs de rampe) est à envisager si les seuils suivants sont atteints :

- céréales d'hiver : 1,5 larve mineuse/20 talles,
- céréales de printemps : 1 larve mineuse/20 talles.

Observer, par transparence dans les feuilles, la présence de mines contenant une petite larve orangé.

*** Produits utilisables :**

- malathion (1 000 g/ha) + huile 2l/ha,
- deltaméthrine (Decis) :0,3 l de produit commercial/ha.

Pucerons

Les premières colonies sont observées (Hardt - Ackerland).

CULTURES LEGUMIERES

- Céleri -

SEPTORIOSE

Les conditions climatiques actuelles sont favorables aux contaminations. Assurer une première protection dès que possible, tant sur les premières plantations qu'en pépinières.

Utiliser l'un des produits suivants (g/hl) :

- bénomyl : 40
- mancozèbe : 160
- oxyquinoléate de cuivre : 60
- bénomyl + mancozèbe
- carbendazime + chlorothalonil
- chlorothalonil : 150
- manèbe : 160
- propinèbe : 210
- captafol + carbendazime
- manèbe + zinèbe.